



INAUGURATION DE L'ESPACE GUY-ROCHER : UN LEGS POUR LES 50 ANS DE LA CRÉATION DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

Montréal, le 20 octobre 2017 – Pour souligner son 50^e anniversaire de création, le Collège a inauguré le 19 octobre 2017 l'Espace Guy-Rocher, un projet d'aménagement dévoilé au printemps dernier qui permet de donner une nouvelle vie à l'arrière du pavillon principal, un legs durable pour la communauté du CVM.

L'événement, qui a réuni une centaine de personnes, s'est déroulé en présence de M. Guy Rocher, sociologue, professeur émérite de l'Université de Montréal et ex-membre de la commission Parent, de Mme Mylène Boisclair, directrice générale du Collège, ainsi que de M. Yvan Perrier, professeur de Science politique au CVM et ancien étudiant en Sciences humaines.

Ce projet a une histoire qui s'enracine dans cet inépuisable imaginaire étudiant. C'est à l'occasion de l'édition 2010 de la Semaine de la citoyenneté que des étudiantes et étudiants ont eu l'idée de l'aménagement, au CVM, d'un lieu de réflexion et de débats - à aire ouverte - et devant permettre une optimisation de l'espace disponible. Ainsi, les installations ont été transformées pour rendre utilisable et attrayant un rare espace vert du quadrilatère et devenir un lieu propice aux échanges, à l'enseignement et aux activités étudiantes. Contemporain et sécuritaire, avec des murales et des gradins, cet espace aura le potentiel de mettre en valeur la créativité de notre communauté.

L'idée de donner le nom de Guy Rocher à un bâtiment ou à un lieu fixe, sur le terrain du CVM, a été initialement proposée par des professeurs appartenant à différents départements. Tel qu'il est décrit dans [un texte](#) de monsieur [Yvan Perrier](#), professeur au Département des sciences sociales au CVM, Guy Rocher est connu pour sa contribution au sein de la Commission Parent qui a proposé la démocratisation du système d'éducation au Québec, la gratuité scolaire jusqu'à l'université et la création des cégeps. Il a aussi été sous-ministre au développement culturel de 1977 à 1979 et sous-ministre au développement social de 1981 à 1983. De plus, il a collaboré à la rédaction de la Charte de la langue française au Québec (la loi 101) et est l'auteur de nombreux ouvrages théoriques.

-30-

Source : Direction des communications et des affaires corporatives
Cégep du Vieux Montréal